

« Analyse de l'approche de réduction des méfaits appliquée à la prostitution »

Rhéa Jean

Chercheure à l'Université du Luxembourg

Doctorat en philosophie (Université de
Sherbrooke & Université Laval, Québec)

Militante de la Concertation des luttes
contre l'exploitation sexuelle (CLES)



Les caractéristiques principales de l'approche de réduction des méfaits (RDM):

- Reconnaître la réalité de l'utilisateur
- S'attaquer aux méfaits plutôt qu'à l'usage
- Procéder par hiérarchie d'objectifs
- Individualiser la démarche



Philosophie revendiquée par la RDM :

- Pragmatisme : « faire avec » la réalité
- Humanisme : respect des droits de l'usager
- Libéralisme : respect des libertés individuelles



Au cours des années 1990:

- Élargissement du modèle de RDM à d'autres problématiques que la drogue
- Consolidation du mouvement pro-travail-du-sexe
- Financement d'organismes luttant contre le VIH-Sida





Plusieurs tenants de l'approche de réduction des méfaits tendent à ne considérer que les problématiques entourant la prostitution (usage de drogue, risques de VIH-Sida) et à ne pas considérer la violence de la prostitution elle-même.

La prostitution: vente et achat d'actes sexuels

- Pas un problème de « dépendance » ou de « consommation » pour la personne prostituée elle-même
- Plutôt un problème de rapports sociaux de sexe, d'exploitation sexuelle et de violence



Il apparaît paradoxal qu'elle soit traitée de la même façon qu'un problème de dépendance.

Le problème réside dans le fait de considérer que lutter contre des problématiques entourant la prostitution est suffisant, sans avoir à lutter contre la prostitution comme telle.



L' exemple du Sonagachi Project, organisme en Inde ayant une approche de RDM

- Son but est de convaincre les proxénètes et les propriétaires de bordels de l' importance du *sécurisexe* en axant sur la « productivité » de leurs « employées »
- Ne remet pas en question la violence que vivent quotidiennement les femmes dans la prostitution



La prostitution concerne des facteurs :

- Structuraux (ex : pauvreté, difficulté d'accès au logement et au travail, inégalité entre hommes et femmes)
- Relationnels (ex : rapport aux hommes, passé d'abus sexuel, mère dans la prostitution)
- Individuels (ex : pratiques autodestructives)





La RDM est limitée lorsqu' il nous faut considérer la façon dont la prostitution affecte les individus et les sociétés, et lorsque nous voulons trouver des solutions à long terme viables pour les personnes dans la prostitution.



La RDM ne considère pas la responsabilité des clients et des proxénètes dans les torts causés aux personnes prostituées et dans la violence dont elles sont victimes.



Parallèle avec les femmes victimes de violence conjugale :

- Aide d'urgence à court terme
- Mais aussi : remise en question de la violence et de la domination masculine, dans une optique à long terme



Conclusions 1/3

- L'application de l'approche de réduction des méfaits au niveau d'autres problématiques sociales que la consommation de substances n'est pas nécessairement appropriée.



Conclusions 2/3

- On peut soutenir que les personnes dans la prostitution doivent pouvoir être aidées au niveau de leur toxicomanie et de la prévention du VIH, dans les cas où cela s'applique, mais ne pas soutenir la prostitution comme telle.



Conclusions 3/3

- Enfin, il nous faut proposer des modèles d'intervention qui, sans aller à l'encontre de l'approche de réduction des méfaits, aillent beaucoup plus loin, en remettant en question l'institution de la prostitution et les inégalités entre les sexes.

